

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 8-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 12
Membres absent : 1
Procuration : 1

PROCÈS- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 14 décembre 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 23 novembre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL-GINETTI – MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Damien GUENAIRE - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absent excusé : Yannis BLAISE -

Absent :

Quorum : ATTEINT

Secrétaire de séance : M. Fabien Henry désigné à l'unanimité

DCM N° 2023D1412-07

Objet : Consultation GAEC MASSON Oberstinzel

La Maire informe le Conseil municipal que, par courrier du 17 octobre 2023, le Préfet de la Moselle a informé d'une consultation du public relative à une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en l'occurrence de la part du GAEC MASSON à OBERSTINZEL. La demande consiste à l'exploitation d'un élevage de vaches laitières sur la commune d'OBERSTINZEL.

La consultation du public s'est déroulée du 6 novembre au 4 décembre 2023. A ce titre, les communes concernées, dont Niderviller ont procédé à l'affichage d'un avis au public.

Le certificat d'affichage doit être transmis à la Préfecture à l'issue du délai de consultation. La commune a d'ores et déjà transmis ce certificat d'affichage.

Le Préfet demande également aux communes, en vertu de l'article R512-46-11 du code de l'environnement, de prendre une délibération au sujet sur l'avis du Conseil municipal à la demande du GAEC MASSON.

Le Conseil municipal, ne s'oppose pas à la demande du GAEC MASSON.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 15 décembre 2023.

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL

